AIDE-MÉMOIRE

PROPRIÉTAIRE / LOCATAIRE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

1. Préparation avant d'envoyer une demande

☐ Identifier le type de dossier (loyer, réparations, augmentation, expulsion, autres).

Vérifier que toutes les pièces justificatives sont prêtes :

- ☐ Bail signé
- ☐ Preuves de paiement du loyer
- ☐ Photos ou vidéos des lieux
- ☐ Communications écrites (courriels, lettres, messages texte)

☐ Vérifier les délais légaux pour déposer la demande au TAL.

☐ Préparer un résumé clair des faits (chronologie, incidents, communications).

2. Dépôt de la demande au TAL

☐ Remplir le formulaire officiel TAL (en ligne ou papier).

☐ Joindre tous les documents justificatifs.

☐ Noter le numéro de dossier et la date de dépôt.

☐ Envoyer une copie à l'autre partie (propriétaire ou locataire).

3. Avant l'audience

☐ Confirmer la date et l'heure de l'audience.

☐ Préparer les preuves supplémentaires si nécessaire.

☐ Réviser la chronologie des faits.

☐ Préparer une liste de questions ou points à soulever.

☐ Vérifier la moyenne de présentation (en personne ou par visioconférence).

4. Pendant l'audience

☐ Présenter les faits de manière claire et concise.

☐ Fournir les preuves en support de tes demandes.

☐ Répondre calmement aux questions du TAL et de l'autre partie.

☐ Noter les observations importantes et recommandations du TAL.

5. Après l'audience

☐ Recevoir la décision officielle du TAL.

☐ Vérifier si la décision inclut des délais pour agir (paiement, réparations, départ du logement).

☐ Respecter les instructions et délais mentionnés dans la décision.

☐ Conserver tous les documents et preuves pour référence future.

☐ Contacter un professionnel ou avocat si nécessaire pour l'exécution de la décision ou un appel.

6. Conseils supplémentaires

☐ Toujours documenter toutes les communications avec l'autre partie.

☐ Faire des photos datées pour les dommages ou réparations.

☐ Utiliser un registre ou carnet de suivi pour garder toutes les preuves organisées.

☐ Ne pas ignorer les délais légaux, sinon tu pourrais perdre des droits.

MON-PROPRIO.CA

L'index immobilier ultime pour tous les acteurs du secteur.

Tous droits réservés Mon-Proprio.ca

AIDE-MÉMOIRE

PROPRIÉTAIRE / LOCATAIRE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

Note

Tous droits réservés Mon-Proprio.ca